



Compte-rendu du conseil municipal réuni
le 3 avril 2017

Commune de MONCETZ-LONGEVAS

L'ordre du jour concerne :

1 Sollicitation du CNDS (plan de financement des terrains multisports)	6 Convention d'adhésion au service d'archivage électronique du Département de la Marne
2 Convention FPS Towers	7 Questions diverses
3 Avis PLU Chepy	- CR réunion annuelle d'assainissement
4 Marché d'entretien d'espaces verts et de fourniture de végétaux	- réunion travaux salle des fêtes et mairie
5 Election des membres de la commission d'appel d'offres	- élections

Par suite à la convocation du 28 Mars 2017, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie, le lundi 3 avril 2017 à 20 h 30, sous la présidence de Mme Marie-Jeanne Tronchet, Maire.

Etaient présents : Emmanuel Bruggeman, Cyrille Fromentin (à compter de la délib n° 16), Eric Chicault, Sylvain Rollet, Jérôme Sarrazin, David Leblanc, Céline Kasperek, Evelyne Brisson.

Absents ayant donné procuration : Catherine Tschambser à David Leblanc, Christian Lallemand à Marie-Jeanne Tronchet, Stéphanie Brasseur à Céline Kasperek.

Céline Kasperek est élue secrétaire de séance.

Délibération – Sollicitation du CNDS (plan de financement des terrains multisports) :

Le conseil municipal dans sa séance du 30 janvier 2017 a inscrit au budget 2017 l'aménagement d'un terrain de jeux. L'Etat et le Conseil Départemental ont été sollicités pour les financements. Une aide supplémentaire peut être obtenue auprès du CNDS à hauteur de 22 116,50 € (représentant 50 % du coût total. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le Maire à déposer un dossier.

Délibération – PLU Chepy : Le 5 septembre 2016, le conseil a formulé différentes remarques sur le PLU présenté par Chepy. Des erreurs administratives ont contraint la commune de Chepy à revoir le PADD (projet d'aménagement et de développement durable). Les modifications sont minimales par rapport au précédent projet, aussi à l'unanimité, le conseil maintient son avis défavorable.

Délibération – marché d'entretien d'espaces verts et de fourniture de végétaux : La communauté d'agglomération et la Ville de Châlons proposent d'intégrer un groupement de commandes proposant 6 lots parmi ceux-ci, 2 lots peuvent concerner notre commune. Il s'agit de :

- lot n° 5 : élagage des arbres
- lot n° 7 : entretien des espaces sportifs et ludiques

Pour la fourniture de végétaux, les lots suivants peuvent intéresser la commune. Il s'agit des lots :

- lot n° 2 : arbustes
- lot n° 4 : vivaces
- lot n° 5 : bulbes
- lot n° 6 : bulbes en mélange.

A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à signer ces 2 conventions. Siègeront au sein de la commission d'appel d'offres Mme Tronchet (titulaire) et M. Bruggeman (suppléant).

Délibération : modification de la composition de la Commission d'appel d'offres : Dans le cadre des travaux qui vont être entrepris à la salle des fêtes et à la mairie, la commission d'appel d'offres devra se réunir régulièrement pendant les heures de travail aussi pour être en mesure de se réunir efficacement, le conseil, à l'unanimité, arrête la composition suivante maintient les titulaires : J.. Sarrazin, E. Bruggeman, D. Leblanc et désigne comme suppléants : C. lallemand, C. Fromentin, E. Brisson.

Délibération : convention d'archivage : Les documents dématérialisés doivent être archivés. Ce service peut être assuré gratuitement dans le cadre d'une extension de la convention signée avec la société SPL-XDEMAT. A l'unanimité, le conseil autorise le Maire à signer cette convention.

Questions diverses :

- Mme le Maire rend compte de la réunion assainissement qui s'est tenue le 15 mars dernier. Ont été évoquées les installations non conformes tant en collectif qu'en individuel et le devenir de la lagune, - Préparation du tableau de présence pour les prochaines élections.

Tour de table :

S. Rollet évoque un cambriolage perpétré le dernier week-end.

D. Leblanc fait le point sur l'éventualité d'adresser des SMS aux habitants. Le dossier doit faire l'objet d'une étude plus approfondie.

C. Fromentin indique qu'il sollicite des devis pour dessoucher et sous-soler le « Bois d'Alice ».

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22h20.

Fait à Moncetz-Longevas le 6 avril 2017 (affichage : mairie, « p'tit chez nous », abri bus Longevas).

La secrétaire de séance :
Céline KASPEREK

